

Projet Pédagogique

La Bouatajoie

Accueil périscolaire



Communauté de Communes « Pays De Nérondes »
27 rte de St Amand
18350 Nérondes



Le projet pédagogique découle des volontés de la politique locale ainsi que du projet éducatif local. Il est conçu en accord avec les différents acteurs de la vie de l'enfant pour permettre l'élaboration d'actions pertinentes et cohérentes entre elles.

Ce projet est écrit pour l'accueil périscolaire sur la période allant du 06 septembre 2023 au 26 juin 2024.

Il s'inscrit dans le prolongement du projet pédagogique élaboré pour l'accueil de loisirs avec pour souhait de garder une trame commune :

La pédagogie active :

Elle est l'objectif de pédagogie phare de nos différents accueils. Inspirée des « nouvelles pédagogies » (décrite par Freinet, Montessori, Neill...), cette pédagogie a pour règle de mettre en valeur le partage, l'échange et l'écoute des enfants afin de les rendre acteurs de leurs activités et de leur vie sociale.

Comme depuis quelques années, et en accord avec les orientations éducatives de la Communauté de Communes du Pays de Néronde, la finalité de ce projet pédagogique sera de développer la citoyenneté des enfants.

Nous souhaitons que les enfants puissent trouver leur place dans l'organisation quotidienne et apporter leur voix dans l'élaboration des activités. Ils pourront ainsi prendre confiance en eux en étant acteurs de ce temps d'accueil.

Nous encouragerons également les enfants à développer leur coopération et l'entraide au sein du groupe.

Nous mettrons en place des actions afin de les sensibiliser à la citoyenneté et à sa mise en œuvre dans la vie quotidienne.

Nous favoriserons les échanges intergénérationnels en leur proposant des activités avec les résidents de l'EHPAD situé sur la commune de Néronde.

Et parce que la famille est au cœur de nos échanges, nous développerons le dialogue et valoriserons la participation des parents à la vie quotidienne de l'accueil. En leur permettant notamment d'apporter leur savoir faire dans un domaine particulier qu'ils pourront associer aux activités proposées.

Toujours dans le respect des valeurs défendues par la communauté de communes organisatrice, nous prendrons en compte l'individu tel qu'il est. Pour se faire, nous mettrons tout en œuvre pour favoriser l'inclusion de tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap.

Les grandes orientations éducatives de la Communauté de Communes :

- Développer la citoyenneté, le vivre ensemble, créer du lien intergénérationnel et du partenariat de proximité
- Favoriser l'autonomie des enfants et encourager la prise de responsabilité
- Proposer des activités permettant l'ouverture culturelle et artistique, la sensibilisation à l'écologie et développer leur sens critique
- Promouvoir la citoyenneté active et favoriser la coopération nationale ou internationale des jeunes.

Présentation générale :

Type d'accueil : accueil périscolaire

Date : du 06 septembre 2023 au 26 juin 2024

Lieux :

- espace St-Etienne 18350 Nérondes
- école primaire 18350 Ourouer les Bourdelins

Public : maximum 32 enfants de 3 à 11 ans répartis comme suit :

- 18 enfants à Nérondes
- 14 enfants à Ourouer les Bourdelins

Composition de l'équipe éducative pour l'année 2023-2024 :

Une directrice :

BOURDOU Virginie : 06-76-35-03-09

Responsable Enfance Jeunesse du Pays de Nérondes

Diplômé BP JEPS animation socioculturel (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du sport) option théâtre et arts plastique.

BAFA approfondissement théâtre et arts de la rue.

Une directrice adjointe :

MONTIFRET Sandrine : 06 38 19 47 31

BAFD stagiaire

L'équipe d'animation :

Quatre animatrices :

Nérondes : CRUCHET Marie et GHESQUIERES Anne

Ourouer les Bourdelins : ROGNON Christelle et YAHIA Laetitia

Référentes de sites et référentes sanitaire :

Nérondes : CRUCHET Marie

Ourouer les Bourdelins : ROGNON Christelle

Présentation structurelle :

- Nérondes :

Une salle d'activités

Un bureau de direction

Une cuisine équipée

Une salle de restauration

Des sanitaires

Deux cours extérieures

Un préau

- Ourouer les Bourdelins :

Une salle d'activités

Une salle de motricité et sieste

Une cuisine équipée

Une salle de restauration

Des sanitaires

Une cour extérieure

Un préau

Chaque site disposera d'un téléphone portable :

- Nérondes : 06-

- Ourouer les Bourdelins : 06-

Infrastructures sportives :

- Nérondes :

Un gymnase

Un terrain de foot

Un terrain de tennis

- Ourouer les Bourdelins :

Un city stade

Infrastructures culturelles et de loisirs :

- Nérondes

Une bibliothèque

Un étang

Le matériel mis à disposition des animateurs :

L'accueil de Loisirs dispose de :

- papeterie
- petit matériel pour travaux manuels
- matériel pour le dessin (coloriage, peinture, feutres...)
- jeux éducatifs
- matériel musical
- matériel sportif
- outils de jardinage
- matériel de pêche
- appareil photo
- scanner
- imprimante
- vidéo projecteur, plastifieuse...

Horaires de fonctionnement de l'accueil périscolaire :

Inscriptions :

Les parents inscrivent leurs enfants auprès de la communauté de communes du Pays de Nérondes.

La garderie ne nécessite aucune inscription au préalable, cependant des tickets seront à acheter directement auprès de la communauté de communes. L'enfant devra présenter un ticket à chaque garderie sous peine de s'y voir refuser l'accès.

Horaires d'accueil avant et après l'accueil périscolaire :

Deux animateurs seront présents lors des garderies.

Ils débuteront le matin à 7 h 20 pour la mise en place de la garderie et termineront le soir à 18 h 10 après la fermeture des salles d'activités.

Accueil des enfants en garderie :

- matin : 7 h 30 à 9 h 00
- soir : 17 h 00 à 18 h 00

Horaires de l'accueil périscolaire :

- Journée complète : 9 h 00 à 17 h 00

Répartition des enfants :

- Nérondes :

Un groupe unique de maximum 18 enfants de 3 à 11 ans.

- Ourouer les Bourdelins :

Un groupe unique de maximum 14 enfants de 3 à 11 ans.

La restauration :

Les repas du midi seront pris au restaurant scolaire. Les enfants de Nérondes se rendront à la cantine située dans les locaux de l'école élémentaire.

Le service sera un service sur table. Les plats seront préparés avec des produits frais et seront cuisinés par le personnel de restauration sur place.

Pour permettre la découverte des goûts et dans un esprit de convivialité, les enfants peuvent participer à l'élaboration des repas (préparation des desserts, épluchage des légumes...).

Les goûters seront commandés par la direction.

Si des animateurs souhaitent un goûter ou un repas particulier (sur un thème par exemple), ils devront le signaler à la direction lors de la rédaction de leur projet d'activité.

Les pique-niques seront fournis par les parents.

Si les animateurs souhaitent organiser un pique-nique, ils devront le signaler à la direction lors de la rédaction de leur projet d'activité.

Fonctionnement général de l'accueil périscolaire :

Une journée type pour les 3/11 ans :

accueil avant centre	ouverture des salles d'activités	activités
7 h 30 – 9 h 00	9 h 00	9 h 00 – 12 h 00
Les animateurs accueillent les enfants et les parents dans un espace convivial afin que celui-ci soit propice aux échanges. Cet accueil sera un moment de détente et de temps libre pour les enfants sous la surveillance des animateurs.	Les animateurs accueillent les enfants et les parents dans les salles d'activités. Ce temps se devra d'être convivial et chaleureux afin d'être propice aux dialogues.	Après le temps d'accueil, les animateurs comptabilisent le nombre d'enfants, puis présentent la journée aux enfants afin d'organiser avec eux les activités.

repas	temps libre et accueil
12 h 00 - 13 h 30	13 h 30 – 14 h 00
Les enfants se rendront au restaurant avec leurs animateurs pour prendre leur repas. Un espace adapté sera aménagé. A la fin du repas, un temps de jeu libre est proposé aux enfants sous la surveillance des animateurs. Différents jeux extérieurs seront mis à disposition.	Un temps calme est proposé aux enfants, avec la possibilité de faire la sieste si besoin.

activités
14 h 00 – 16 h 00
Reprise des activités. Réveil échelonné pour les enfants qui font la sieste.

goûter	Bilan	Accueil d'après centre
16 h 00 – 16 h 30	16 h 30 – 17 h 00	17 h 00 – 18 h 00
Le goûter sera pris sur place. Il sera fourni par l'accueil périscolaire.	Un temps d'échanges sera proposé aux enfants afin de faire le bilan de la journée.	Départ échelonné des enfants. Les animateurs accueillent les parents dans un espace convivial afin que celui-ci soit propice aux dialogues et à la transmission des informations. Cet accueil sera un moment de temps libre pour les enfants fréquentant la garderie, sous la surveillance des animateurs.

Une journée type pour l'équipe éducative et d'animation :

- 7 h 20 : arrivée des animateurs
- 7 h 20 à 7 h 30 : préparation des salles d'activités
- 7 h 30 à 9 h 00 : accueil échelonné des enfants fréquentant la garderie
- 9 h 00 à 12 h 00 : activité avec les enfants
- 12 h 00 à 13 h 30 : déjeuner avec les enfants, les animateurs prendront un temps de pause sur ce temps de restauration
- 13 h 30 à 14 h 00 : temps calme (sieste à la demande selon les besoins des enfants)
- 14 h 00 à 16 h 00 : activités avec les enfants
- 16 h 00 à 16 h 30 : goûter avec les enfants
- 16 h 30 à 17 h 00 : temps d'échanges avec les enfants
- 17 h 00 : arrivée des parents, temps d'échanges sur la journée
- 17 h 10 à 18 h 00 : départ échelonné des enfants fréquentant la garderie
- 18 h 00 à 18 h 10 : rangement des salles d'activités

Organisation de l'accueil périscolaire avec l'équipe d'animation :

Avant le premier mercredi, l'équipe d'animation et la direction se réuniront autour de l'écriture du projet pédagogique et de la préparation du programme d'activité.

Un temps d'installation est prévu pour la mise en place du matériel sur les deux sites.

Au cours de l'année, l'équipe d'animation et la direction se réuniront à chaque fin de période (avant les vacances scolaires).

Ces réunions seront l'occasion pour les animateurs :

- de faire un point sur la période écoulée
- d'échanger et partager sur les différentes situations rencontrées
- d'organiser la période à venir, ainsi que les évènements.

Chaque partie pourra solliciter un temps de réunion en dehors de ces périodes définies si cela s'avère nécessaire.

Méthode d'évaluation :

Le temps bilan des enfants (de 16 h 30 à 17 h 00) permettra aux enfants d'évaluer leur journée oralement auprès des animateurs. Il permettra de mettre en lumière les points positifs et/ou à améliorer.

Un questionnaire sera distribué aux familles à la fin de la première et de la seconde période (octobre et décembre) afin de dresser un premier bilan avec les parents et les enfants sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire.

L'équipe de direction sera présente lors des temps d'accueil des parents (matin et soir) et se mettra à leurs dispositions si nécessaire pour tout retour.

Ces différentes méthodes d'évaluations permettront à l'équipe de direction de l'accueil périscolaire d'établir un diagnostic partagé du fonctionnement, améliorer l'organisation générale et pouvoir en référer aux personnes concernés (CAF, élu(e)s...).

En réponse aux objectifs du projet éducatif :

Objectif général : Favoriser le vivre ensemble

- **Objectif opérationnel** : mettre en place un espace convivial et chaleureux où peuvent se retrouver parents/enfants/animateurs matin et soir afin d'échanger et dialoguer
- **Objectif opérationnel** : mettre en place des activités où peuvent participer les parents
- **Objectif opérationnel** : mettre en place des activités entre les enfants de l'accueil périscolaire et la maison de retraite de la Communauté de Communes
- **Objectif opérationnel** : mettre en place des activités sensibilisant au monde du handicap.

Objectif général : Promouvoir la participation de chaque individu

- **Objectif opérationnel** : mettre en place des moyens et des temps de parole où chaque individu pourra s'exprimer librement
- **Objectif opérationnel** : mettre l'enfant en situation de décisionnaire
- **Objectif opérationnel** : mettre en place des situations où l'enfant sera autonome.

Objectif général : favoriser l'ouverture culturelle et artistique, la sensibilisation à l'écologie et développer leur sens critique

- **Objectif opérationnel** : mettre en place des activités permettant de sensibiliser les enfants à l'écologie
- **Objectif opérationnel** : permettre aux enfants de découvrir différents arts et leur donner les moyens d'instaurer des échanges, des débats.

Les objectifs pédagogiques :

Objectif général : favoriser l'épanouissement individuel et collectif des enfants

- **Objectif opérationnel** : permettre aux enfants de passer des temps d'accueil heureux et récréatifs
- **Objectif opérationnel** : mettre en place des activités ludiques, éducatives et diversifiées.

Objectif général : favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie de la Bouatajoie.

- **Objectif opérationnel** : informer les enfants sur la nature et le déroulement des activités et des sorties
- **Objectif opérationnel** : leur permettre d'avoir le choix dans les activités en proposant un programme varié
- **Objectif opérationnel** : instaurer des temps d'échanges, de débat et de régulation.

Objectif général : faciliter l'implication des familles

- **Objectif opérationnel** : réaliser et distribuer le journal de la Bouatajoie aux familles (un pour chaque période)
- **Objectif opérationnel** : associer des parents dans le cadre de certaines activités et de fête du centre
- **Objectif opérationnel** : mettre en place des questionnaires où les parents et les enfants pourront évaluer la période.

Conclusion :

L'accueil périscolaire de «la Bouatajoie» sera un lieu permettant le développement de l'enfant en fonction de ses envies et ses attentes à l'image de l'éducation populaire. Cet accueil vise à favoriser l'épanouissement individuel mais aussi collectif des enfants en leur permettant de passer des temps heureux et récréatifs. Nous les encouragerons à la découverte culturelle et artistique, ainsi qu'à la prise de responsabilité afin de développer leur autonomie.

Les animateurs assureront le bien-être physique et moral de l'enfant mais il se positionnera en temps qu'accompagnateur de leurs activités et non comme décideur. L'Enfant sera alors considéré comme un être à part entière « non soumis aux obligations de l'adulte » (dans la limite de sa sécurité, de celle d'autrui et du raisonnable).

Ainsi, l'accueil périscolaire essayera de répondre aux besoins, envies et attentes de chaque individu.